

FICHE ESPECE

LAMPROIE DE PLANER (*Lampetra Planeri*, Bloch 1784)



S. DERNIER © CSP

Classification

Super classe :
agnathes cyclostomes
Ordre: pétromyzoniformes
Famille : pétromyzontidés
Code Natura 2000 : 1096

1. Statuts réglementaires et listes rouges

Statut réglementaire :

Monde :	Convention de Washington :	-
Europe :	Directive Habitats :	Annexe II
	Convention de Berne :	Annexe III
	Convention de Bonn :	-
	CITES :	-
France :	Arrêté ministériel du :	08/12/1988

Figurant à l'arrêté du 8 décembre 1988, la lamproie de Planer peut faire en France l'objet d'un arrêté de protection de biotope.

Listes rouges :

Europe :	-
France :	-
Alsace :	Rare

2. Biologie-écologie

Description :

La lamproie de Planer n'est pas un poisson mais un vertébré dépourvu de mâchoires (super-classe des agnathes cyclostomes). Elle est toutefois assimilée aux poissons d'un point de vue réglementaire. Elle a un corps nu anguilliforme, recouvert d'une peau lisse dépourvue d'écaillés. Son dos est bleuâtre ou verdâtre avec le flanc blanc-jaunâtre et la face ventrale blanche. Les deux nageoires dorsales sont plus ou moins contiguës chez les adultes matures. Les yeux sont bien développés ; la bouche infère est circulaire et comprend en son centre un disque oral étroit, bordée de larges papilles rectangulaires finement dentelées. La taille moyenne des lamproies de Planer est de 9-15 cm (2-5 g), mais peut atteindre 19 cm, les femelles étant plus grandes que les mâles. Les sub-adultes de couleur brun-jaunâtre ont une nageoire caudale non pigmentée.

Comportement :

La lamproie de Planer, contrairement à la lamproie de rivière (*Lampetra fluviatilis*) et à la lamproie marine (*Petromyzon marinus*), est une espèce qui ne parasite pas les poissons et qui vit exclusivement en eau douce, plus fréquemment dans les têtes de bassin et dans les ruisseaux. Les larves "ammocètes" sont aveugles et vivent dans les sédiments pendant toute la durée de la phase larvaire (5-7 ans) et se nourrissent en filtrant le micro-plancton apporté par le courant.

Reproduction :

La maturité sexuelle est atteinte de septembre à novembre, à partir d'une taille de 9-15 cm. L'animal ne s'alimente pas après la métamorphose de larve en adulte. Elle poursuit jusqu'au printemps suivant. La lamproie de Planer peut effectuer des déplacements de quelques centaines de mètres en mars-avril avant la reproduction, pour rechercher des zones favorables, dans des eaux comprises entre 8 et 11°C. La reproduction se déroule en avril-mai sur un substrat de gravier et sable, comme pour la lamproie de rivière. Plus de 30 individus des deux sexes peuvent se regrouper à cette occasion. Les modalités de reproduction sont semblables à celles de la lamproie fluviatile (ou lamproie de rivière). Le nid, ovale et plus petit (20 cm de large et 10 cm de profondeur), est élaboré avec des graviers et du sable par les individus des deux sexes. Il n'y a pas de survie des géniteurs après la reproduction.

Habitats :

3260 - Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitans* et du *Callitricho-Batrachion* (Cor. 24.4)

Exigences écologiques :

- L'espèce est relativement abondante en tête de bassin dans de nombreux ruisseaux, mais avec des fluctuations marquées. Elle est sensible de la même façon que les autres lamproies aux activités anthropiques.
- Régime alimentaire : la larve enfouie dans la vase filtre les microorganismes (diatomées, algues bleues) ; après la métamorphose, qui s'accompagne d'une atrophie de l'appareil digestif, l'adulte ne se nourrit plus.

3. Répartition et évolution des populations

	Répartition	Tendance
France :	Ensemble du territoire	Inconnue, mais régression possible compte tenu des pressions sur ses biotopes
Alsace :	Présente dans la plupart des cours d'eau vosgiens affluent de l'III et dans les parties supérieures des cours d'eau de plaine, ainsi que dans l'III, le Rhin et le Vieux Rhin	Inconnue, mais régression plausible compte tenu des pressions sur ses biotopes
Sites Natura 2000 Rhin Ried Bruch	Moder et Lauter (S1), Rhin et Vieux Rhin (S3, S6), anciens bras du Rhin (S5), III (S2) et phréatiques du Ried de l'III (S7)	Inconnue, mais effectifs très faibles dans les échantillons (1 à 4 individus par opération de pêche à l'électricité)

3.1. En Alsace

Le Conseil Supérieur de la Pêche effectue des pêches à l'électricité qui fournissent un suivi qualitatif régulier des populations piscicoles. Ces pêches électriques ont une fréquence annuelle sur 22 stations (réseau hydrobiologique et piscicole, RHP) ou un caractère ponctuel lors de missions ou d'études particulières. D'autres sources d'informations peuvent compléter ces données :

- captures des pêcheurs professionnels aux engins,
- captures des pêcheurs amateurs aux lignes ou aux engins,
- contrôle mensuel par vidange et piégeage de la passe à poisson de Kembs-Märkt (S6)
- suivi des migrations à la passe à poissons d'Iffezheim (Rhin) par l'association Saumon Rhin.

La répartition de la lamproie de Planer connue en Alsace au travers des pêches à l'électricité réalisés par le Conseil Supérieur de la Pêche apparaît assez large, puisqu'elle comprend :

- le Vieux Rhin, le Rhin canalisé ou ses bras délaissés ;
- L'III (Carspach, Osthouse, La Wantzenau) et ses affluents vosgiens Doller, Fecht, Giessen et Bruche ;
- Le cours moyen ou amont des cours d'eau de plaine : Lauter, Moder et affluents, Sauer et affluents, Zinsel du sud et Zinsel du nord, Eichel, Largue ;
- Des cours d'eau phréatiques du Ried de l'III à Sélestat.

3.2. Dans les sites Natura 2000 « Rhin-Ried-Bruch »

La présence de la lamproie de Planer dans les secteurs 1 à 7 du LIFE Rhin-Ried-Bruch de l'Andlau est résumée dans le tableau ci-dessous. Le listing des stations où des lamproies de Planer adultes ont été capturées par le CSP en pêche électrique dans ou à proximité de ces secteurs LIFE est fourni en annexe à cette fiche (§ 6). Y figure aussi un second tableau recensant les larves de lamproies échantillonnées par pêche à l'électricité, dont l'espèce précise ne peut être déterminée. Ces tableaux montrent que les effectifs capturés sont dans la plupart des cas inférieurs à 5 individus par opération, en lien avec une efficacité modeste de la pêche à l'électricité pour cette espèce et avec une faible abondance. L'évaluation d'abondance et de sa variation est impossible à partir des données disponibles.

Secteur	Présence	Cours d'eau	Occurrences	Remarques
1	Possible	Vieille Lauter	-	Car présente dans la Lauter en amont de S1 (4 stations)
2	Avérée	Ill	1 station	
3	Avérée	Vieux-Rhin	1 station	
4	Possible	Rhin	-	Car présence dans le Rhin dans S3 et S6
5	Avérée	Rhin de Biesheim	-	
6	Avérée	Vieux Rhin	2 stations	Signalée sur le Rhin à Nambenheim à 2 km au nord de S6
7	Avérée	Stockwasser, Scheidgraben, Mittlengraben	3 stations	

4. Conservation

4.1. Etat de conservation actuel

L'espèce apparaît localisée et peu abondante selon les données disponibles.

4.2. Menaces pour sa conservation

En premier lieu, les altérations de biotopes, qui sont des causes prépondérantes de raréfaction ou de disparition de la faune aquatique en général. Elles peuvent être réparties en :

- dégradation des habitats et des frayères, d'origine physico-chimique (pollution de l'eau) ou hydromorphologique (altération du lit, des rives et du régime hydraulique) ;
- obstacles aux déplacements et aux migrations, qui peuvent empêcher la réalisation de la reproduction (effet relativement bien documenté) ou avoir un effet de compartimentation des populations (effets mal connus).

Un second type de menace est la concurrence ou la prédation par d'autres espèces animales bénéficiant de modifications du milieu, ou colonisant de nouvelles zones.

Un troisième type de pression potentielle est l'exploitation directe par pêche, mais elle ne concerne pas la lamproie de Planer, qui n'est pas pêchée.

Comme pour la lamproie marine (Ducasse et Leprince, 1980 in Keith *et al.*, 1992) a durée de la phase larvaire (5-7 ans) rend *a priori* la lamproie de Planer sensible à la pollution des milieux continentaux qui s'accumule dans les sédiments et dans les microorganismes dont se nourrissent les larves.

Cette espèce, peu féconde et qui se reproduit au mieux une fois (mortalité totale à l'issue de celle-ci), peut avoir des difficultés à accéder à des zones de frayères du fait de nombreux seuils et barrages équipant les cours d'eau. Ceux-ci ont vraisemblablement un effet de compartimentation nocif, empêchant la re-colonisation de secteurs où l'espèce aurait disparu à la suite, par exemple, d'une pollution accidentelle momentanée.

4.3. Mesures de gestion favorables à sa conservation

- Lutte contre la pollution, en particulier celle des sédiments.
- Préserver ou rétablir la libre circulation dans les têtes de bassins pour permettre à l'espèce d'accéder à ses aires de reproduction, en supprimant ou en abaissant la hauteur des seuils, susceptibles de compartimenter les populations. Eviter tout nouveau seuil ou barrage.
- Protéger et réhabiliter ses habitats, ce qui inclut l'absence d'interventions lourdes (recalibrage-reprofilage) et d'étangs, qui contribuent à diminuer les débits et dont les vidanges sont polluantes.
- Éviter le boisement en résineux des rives des cours d'eau situés en têtes de bassins.

4.4. Etudes utiles

- Suivi de l'espèce et de sa répartition au travers des pêches de réseau (RHP) ou d'études ponctuelles,
- Analyse de ses exigences écologiques.

5. Bibliographie

Collectif, 2003. Cahier Natura 2000 : Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 2 : Faune. Vol. 1. La Documentation française. 199-200.

DENNY Consultants, 1994. Natura 2000 : Contribution à l'inventaire, Préserver la biodiversité en Alsace. Ministère de l'Environnement.

DIREN Alsace, 2001. Consultation départementale 2001-2002, Inventaire Bas-Rhin et Haut-Rhin, Quelques espèces d'intérêt communautaire. Natura 2000 : Préserver la biodiversité en Alsace, 71 p.

KEITH, P. et ALLARDI, J. (coord.), 2001. Atlas des poissons d'eau douce de France. Patrimoines naturels, 47: 387 p.

KEITH, P., ALLARDI, J., MOUTOU, B., 1992. *Livre rouge des espèces menacées de poissons d'eau douce de France*. Coll. Patrimoines naturels, Vol. 10, S.F.F. - MN.H.N., CSP, CEMAGREF, Min. Env., Paris, 111 p.

SCHWEBEL, L. et REININGER, D., 2001. Atlas de répartition des poissons et des crustacés décapodes dans le département du Haut-Rhin. Département du Haut-Rhin, Colmar, 176 p.

6. Annexe

La lamproie de Planer (LPP) dans ou à proximité des secteurs LIFE Rhin-Ried-Bruch de l'Andlau

Effectif	Année	Abcisse	Ordonnée	Cours d'eau	Commune	secteur
2	2000	989 225	2 320 312	Vieux Rhin	Hombourg	s6
1	2000	989 225	2 320 312	Vieux Rhin	Hombourg	s6
4	2001	989 225	2 320 312	Vieux Rhin	Hombourg	s6
1	2003	989 225	2 320 312	Vieux Rhin	Hombourg	s6
1	2004	989 225	2 320 312	Vieux Rhin	Hombourg	s6
2	2000	992 750	2 340 150	Vieux Rhin	Nambsheim	s6
1	2000	989 875	2 350 512	Rhin	Nambsheim	2 km N de s6
2	2000	988 575	2 355 825	Rhin de Biesheim	Kunheim	s5
1	2000	988 925	2 358 025	Rhin de Biesheim	Baltzenheim	s5
1	2001	981 800	2 369 500	Stockwasser-Neugraben	Sélestat	s7
1	2001	982 925	2 370 750	Scheidgraben	Sélestat	s7
1	2000	982 125	2 371 125	Mittlengraben	Sélestat	s7
1	1987	996 507	2 375 200	Vieux Rhin	Sundhouse	s3
1	2001	998 525	2 381 880	Rhin	Rhinau	s3
1	2004	1 005 470	2 420 470	Ill	La Wantzenau	s2
1	2004	1 005 470	2 420 470	Ill	La Wantzenau	s2

Larves de lamproies indéterminées dans ou à proximité des secteurs LIFE Rhin-Ried-Bruch de l'Andlau

Effectif	Année	Abcisse	Ordonnée	Cours d'eau	Commune	Secteur
1	2002	991 665	2 306 505	Vieux Rhin	Rosenau	s6
1	2004	989 225	2 320 312	Vieux Rhin	Hombourg	s6
1	2004	989 875	2 350 512	Rhin	Biesheim	près s5, s6
7	2003	1 002 710	2 404 829	Contre canal de drainage	Strasbourg	s2
1	2004	1 005 470	2 420 470	Ill	La Wantzenau	s2